

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2024_272

L'an deux mille vingt quatre, le seize décembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 10 décembre 2024, conformément à la loi.

OBJET :

**COMMISSION 4 -
FINANCES - RESSOURCES
HUMAINES -
MUTUALISATION - VOIRIE
- BATIMENTS -
ECLAIRAGE PUBLIC**

MARCHES PUBLICS

*Marché "maintenance
des installations
d'éclairage public des
voies publiques de la
Communauté de
Communes Pévèle
Carembault" -
autorisation donnée au
Président de signer le
marché*

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 37
Procurations : 10

Nombre de votants : 47

Présents :

Luc FOUTRY, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Nadège BOURGHELLE-KOS, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Cathy POIDEVIN, Olivier VERCRUYSE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Michel PIQUET, Valérie NEIRYNCK, José DUHAMEL, Guillaume FLUET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Marie CIETERS, procuration à Luc FOUTRY
Benjamin DUMORTIER, procuration à Marion DUBOIS
Sylvain CLEMENT, procuration à Michel DUPONT
Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART
Patrick LEMAIRE, procuration à Christian DEVAUX
Anne-Sabine PLAYS, procuration à Bernard CHOCRAUX
Gilda GRIVON, procuration à Michel PIQUET
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Carine GAU
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Régis BUE, Isabelle LEMOINE, Coralie SEILLIER, Thierry LAZARO, Didier WIBAUX

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 16 décembre 2024

Délibération CC_2024_272

**COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION - VOIRIE -
BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC**

MARCHES PUBLICS

***Marché "maintenance des installations d'éclairage public des voies publiques de
la Communauté de Communes Pévèle Carembault" - autorisation donnée au
Président de signer le marché***

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment les articles L2124-2, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5,

Vu la publication au BOAMP (avis n° 24-122498) et au JOUE (avis n° 658297-2024) de l'avis d'appel à concurrence relatif au marché de maintenance des installations d'éclairage public des voies publiques de la Communauté de communes Pévèle Carembault, ainsi que la mise en ligne du dossier de consultation sur le profil acheteur <https://marchespublic596280.fr> ,

Vu l'avis de la Commission appel d'offres lors de sa séance du 9 décembre 2024.

Le marché actuellement en vigueur de maintenance des installations d'éclairage public des voies publiques de la Communauté de Communes Pévèle Carembault arrivant à échéance le 31 décembre prochain, a été lancée une nouvelle procédure d'appel d'offres ouvert.

Le marché n'est pas alloti.

Le patrimoine « éclairage public » de la Communauté de Communes Pévèle Carembault est constitué de 18369 points lumineux et de 800 armoires. 37 communes sont concernées, ainsi que 21 zones d'activités/pôles d'échanges

Les prestations d'exploitation et de maintenance à exécuter se décomposent comme suit :

- Maintenance corrective (dépannage) :

- Vérification et entretien des connexions et des matériels électriques,
- Vérification des réseaux, entretien des parties mécaniques et des supports,
- Mise en état sécuritaire,
- Remplacement des matériels défectueux,
- Remise en état sécuritaire après constatations de détériorations accidentelles, actes de malveillance ou de vandalisme.

- Astreinte (à la demande du Maître d'Ouvrage) :

- Interventions sécuritaires d'urgence dans un délai déterminé,
- Travaux divers à la suite d'un accident, de vols de câbles, d'un signallement nécessitant un remplacement de points lumineux défectueux, etc.
- Travaux de remplacement des sources lumineuses et entretien des points lumineux.
- Travaux de maintenance corrective à réaliser à la suite d'un signallement.

Le marché prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire passé par un pouvoir adjudicateur sans minimum mais avec un maximum de commandes, en application des articles

R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique.

Le montant maximum annuel de commandes (montant identique pour chaque période de reconduction) est de 800 000 € HT.

L'accord-cadre prendra effet le 01/01/2025 pour une période initiale de 12 mois, il est reconductible 3 fois, 12 mois (la durée maximale de l'accord-cadre est de 48 mois).

Où l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 47 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 47 VOTANTS) :

- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le marché de maintenance des installations d'éclairage public des voies publiques de la Communauté de communes Pévèle Carembault avec l'attributaire suivant :***
Société CITEOS Lille - Santerne Nord Picardie Infra (59262 SAINGHIN EN MELANTOIS)
Marché à prix unitaires
- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce marché.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17/12/2024



ID : 059-200041960-20241216-CC_2024_272-DE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2024_272
Objet :	Marché "maintenance des installations d'éclairage public des voies publiques de la Communauté de Communes Pévèle Carembault" - autorisation donnée au Président de signer le marché
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-16 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200041960-20241216-CC_2024_272-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20241216-CC_2024_272-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2024_272 _ March__ de maintenance des installations d__clairage public des voies publiques de la CCPC.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20241216-CC_2024_272-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	152.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	17 décembre 2024 à 15h19min45s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	17 décembre 2024 à 15h19min58s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	17 décembre 2024 à 15h20min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 décembre 2024 à 15h20min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 décembre 2024 à 15h21min07s	Reçu par le MI le 2024-12-17

